

LES ACTIONS ANTI-CRISE DE LA CFDT

Le 29 janvier, la CFDT métallurgie s'est mobilisée partout en France pour dénoncer les conséquences de la crise et exiger du Patronat et du Gouvernement des réponses à la hauteur des attentes des salariés et de la population. Mais la CFDT n'attend pas tout des autres. Elle revendique, agit et obtient dans les entreprises, avec le soutien des salariés, des solutions anti-crise.

Remonter la couverture prévoyance des salariés

C'est ce qu'elle a demandé chez Safran. Elle a obtenu un très bon accord de prévoyance Groupe pour les 36 000 salariés et les 20 000 retraités du groupe Safran. Cet accord est d'autant plus important pour les plus précaires du groupe Safran que l'employeur est tenu désormais de payer à tout salarié licencié, ou parti "d'un commun accord avec son employeur", le maintien de sa part de cotisation prévoyance pour une durée maximum égale à un tiers de la durée d'indemnisation, sans qu'elle soit inférieure à trois mois. Cette nouvelle obligation est tirée de l'accord sur la modernisation du marché du travail signé par la CFDT.

Créer des caisses de solidarité

C'est ce qu'elle a mis en place chez Renault. L'idée est de proposer aux salariés volontaires de verser un jour de RTT (en valeur) au fonds d'indemnisation du chômage partiel. Pour une journée offerte, la Direction abonde à hauteur de 110 % du montant alloué. Cette mesure, rétroactive au 1er septembre, s'applique jusqu'au 31 décembre 2008. Elle doit permettre aux salariés concernés de percevoir l'équivalent de 75 % de leur salaire brut.

Proposer des alternatives au chômage partiel

C'est ce qu'elle a imaginé chez STX (anciennement Chantiers de l'Atlantique). L'idée est d'utiliser le DIF sur le temps de travail ou les jours CET avec abondement de l'Entreprise, de maintenir au même niveau la garantie des ressources temporaires dégressives (GRTD) pendant le chômage partiel, de mettre en place un plan exceptionnel de formation, de rechercher des activités vers des entreprises extérieures.

Demander un classement en zone CTP

C'est ce qu'elle a fait dans le bassin thiernois, où l'entreprise phare, la société Dapta Technologies, avait déposé le bilan le 12 novembre 2008, entraînant ses 239 salariés une nouvelle fois dans la tourmente.

Monter un dossier d'accès aux fonds de soutien de la filière automobile

C'est ce qu'elle a réalisé chez Exide SAS technologies, sous-traitant automobile et fabricant de batteries, qui employait jusqu'à présent 314 salariés à Auxerre et qui fermait faute de commandes. La CFDT a demandé aux Pouvoirs publics locaux le déblocage des fonds financiers de soutien annoncés pour toute la filière automobile.

Faire former les salariés

C'est ce qu'elle a demandé chez Ascométal, société liée au marché de la sidérurgie. Le Groupe rencontre les mêmes problèmes que tous les grands groupes touchés par la baisse des commandes de l'automobile et par les mesures de réduction d'activité. Les semaines de chômage pour janvier, février, mars, seraient consacrées à des périodes de formations spécifiques aux établissements (formations spécifiques à la sécurité et conditions de travail, entretien des installations, formation aux nouveaux équipements, etc.)

Proposer le relais d'autres employeurs

C'est ce qu'elle a imaginé chez Bobcat, PME de fabrication d'appareils de levage (MATP) de 350 salariés. Le carnet de commande y avait fondu. Pour éviter le chômage partiel et un PSE, la section syndicale a incité l'employeur à prendre contact avec la chambre patronale UIMM pour organiser du prêt de personnel. Trois entreprises cherchaient du personnel.

Décrocher des compensations salariales

C'est ce qu'elle a négocié chez Farnat, entreprise sous-traitante aéronautique de 430 salariés. Suite à la grève de Boeing, l'entreprise connaît une baisse de plan de charge et a fait plus de deux semaines de chômage partiel. La CFDT s'est battue et a obtenu une meilleure compensation salariale. Les salariés n'ont perdu que 2 % de leur salaire net.

**POUR ENCORE PLUS D'EFFICACITÉ
REJOIGNEZ LA CFDT**

LES ACTIONS ANTI-CRISE DE LA CFDT

Le 29 janvier, la CFDT métallurgie s'est mobilisée partout en France pour dénoncer les conséquences de la crise et exiger du Patronat et du Gouvernement des réponses à la hauteur des attentes des salariés et de la population. Mais la CFDT n'attend pas tout des autres. Elle revendique, agit et obtient dans les entreprises, avec le soutien des salariés, des solutions anti-crise.

Remonter la couverture prévoyance des salariés

C'est ce qu'elle a demandé chez Safran. Elle a obtenu un très bon accord de prévoyance Groupe pour les 36 000 salariés et les 20 000 retraités du groupe Safran. Cet accord est d'autant plus important pour les plus précaires du groupe Safran que l'employeur est tenu désormais de payer à tout salarié licencié, ou parti "d'un commun accord avec son employeur", le maintien de sa part de cotisation prévoyance pour une durée maximum égale à un tiers de la durée d'indemnisation, sans qu'elle soit inférieure à trois mois. Cette nouvelle obligation est tirée de l'accord sur la modernisation du marché du travail signé par la CFDT.

Créer des caisses de solidarité

C'est ce qu'elle a mis en place chez Renault. L'idée est de proposer aux salariés volontaires de verser un jour de RTT (en valeur) au fonds d'indemnisation du chômage partiel. Pour une journée offerte, la Direction abonde à hauteur de 110 % du montant alloué. Cette mesure, rétroactive au 1er septembre, s'applique jusqu'au 31 décembre 2008. Elle doit permettre aux salariés concernés de percevoir l'équivalent de 75 % de leur salaire brut.

Proposer des alternatives au chômage partiel

C'est ce qu'elle a imaginé chez STX (anciennement Chantiers de l'Atlantique). L'idée est d'utiliser le DIF sur le temps de travail ou les jours CET avec abondement de l'Entreprise, de maintenir au même niveau la garantie des ressources temporaires dégressives (GRTD) pendant le chômage partiel, de mettre en place un plan exceptionnel de formation, de rechercher des activités vers des entreprises extérieures.

Demander un classement en zone CTP

C'est ce qu'elle a fait dans le bassin thiernois, où l'entreprise phare, la société Dapta Technologies, avait déposé le bilan le 12 novembre 2008, entraînant ses 239 salariés une nouvelle fois dans la tourmente.

Monter un dossier d'accès aux fonds de soutien de la filière automobile

C'est ce qu'elle a réalisé chez Exide SAS technologies, sous-traitant automobile et fabricant de batteries, qui employait jusqu'à présent 314 salariés à Auxerre et qui fermait faute de commandes. La CFDT a demandé aux Pouvoirs publics locaux le déblocage des fonds financiers de soutien annoncés pour toute la filière automobile.

Faire former les salariés

C'est ce qu'elle a demandé chez Ascométal, société liée au marché de la sidérurgie. Le Groupe rencontre les mêmes problèmes que tous les grands groupes touchés par la baisse des commandes de l'automobile et par les mesures de réduction d'activité. Les semaines de chômage pour janvier, février, mars, seraient consacrées à des périodes de formations spécifiques aux établissements (formations spécifiques à la sécurité et conditions de travail, entretien des installations, formation aux nouveaux équipements, etc.)

Proposer le relais d'autres employeurs

C'est ce qu'elle a imaginé chez Bobcat, PME de fabrication d'appareils de levage (MATP) de 350 salariés. Le carnet de commande y avait fondu. Pour éviter le chômage partiel et un PSE, la section syndicale a incité l'employeur à prendre contact avec la chambre patronale UIMM pour organiser du prêt de personnel. Trois entreprises cherchaient du personnel.

Décrocher des compensations salariales

C'est ce qu'elle a négocié chez Farnat, entreprise sous-traitante aéronautique de 430 salariés. Suite à la grève de Boeing, l'entreprise connaît une baisse de plan de charge et a fait plus de deux semaines de chômage partiel. La CFDT s'est battue et a obtenu une meilleure compensation salariale. Les salariés n'ont perdu que 2 % de leur salaire net.

**POUR ENCORE PLUS D'EFFICACITÉ
 REJOIGNEZ LA CFDT**